



Fin de l'école rurale : la liquidation des communes ?

Depuis de nombreuses années les territoires sont à l'abandon. Quels que soient les gouvernements, nous avons assisté depuis des décennies à la mise en place de plans en faveur des territoires ruraux qui sont en réalité des « trompe-l'œil » cachant un phénomène de métropolisation qui s'accélère.

Le dernier plan en date est issu d'un énième comité interministériel qui s'est penché sur la difficile condition des territoires ruraux. Le document de mise en œuvre, intitulé « *Nos ruralités, une chance pour la France* », égrène une longue liste des domaines pour lesquels il conviendrait d'engager une centaine de mesures pour soulager les difficultés de nos concitoyens des campagnes.

La mesure n° 10 intitulée « *Favoriser les regroupements d'écoles* » en représente la caricature de l'état d'esprit « métropolitain » qui anime la nouvelle dynamique, que nous pourrions qualifier de « *déménagement des territoires* ».

Cette mesure fait peser une grave menace sur l'école rurale. Il est en effet désormais clairement annoncé, par la ministre de l'Education nationale elle-même, qu'on se dirige vers la suppression des petites écoles à moins de quatre classes avec l'objectif d'organiser des groupements concentrés de plus en plus importants dont l'efficacité n'a jamais été démontrée. Il est évident qu'une telle concentration aboutira à terme à la disparition des bourgs et des communes rurales. L'école, plus que tout autre service public, est une des clés de l'avenir de nos territoires.

L'objectif du Ministère de l'Education nationale est de faire des économies de postes. À l'inverse, il est clair que le coût transféré aux collectivités sera au moins équivalent avec la nécessité de la construction de nouveaux grands groupes scolaires et l'abandon des structures scolaires existantes. Par ailleurs le coût du transport scolaire, également imputé à la collectivité, sera démultiplié avec la nécessité de faire circuler tous les enfants de vastes zones vers ces nouveaux espaces scolaires concentrés. Les journées s'allongeront pour les enfants, anormalement pour les plus petits, avec par ailleurs un impact négatif important sur l'environnement, au moment où des engagements ont été pris à la suite de la COP21.

Le projet gouvernemental actuel de restructuration du réseau scolaire, aujourd'hui décliné sur chaque département à travers les « conventions ruralité », est une véritable catastrophe pour nos territoires. Il faudra massivement s'y opposer.

Christian Troadec

Contacts :

info@christiantroadec2017.fr
grosclaude.david@orange.fr 06 83 01 19 37
gwenael.henry@free.fr 06 30 28 16 18
lavanant.andre@wanadoo.fr 06 07 45 90 51
quinquis.pierre@orange.fr 06 87 75 43 71



www.christiantroadec2017.fr